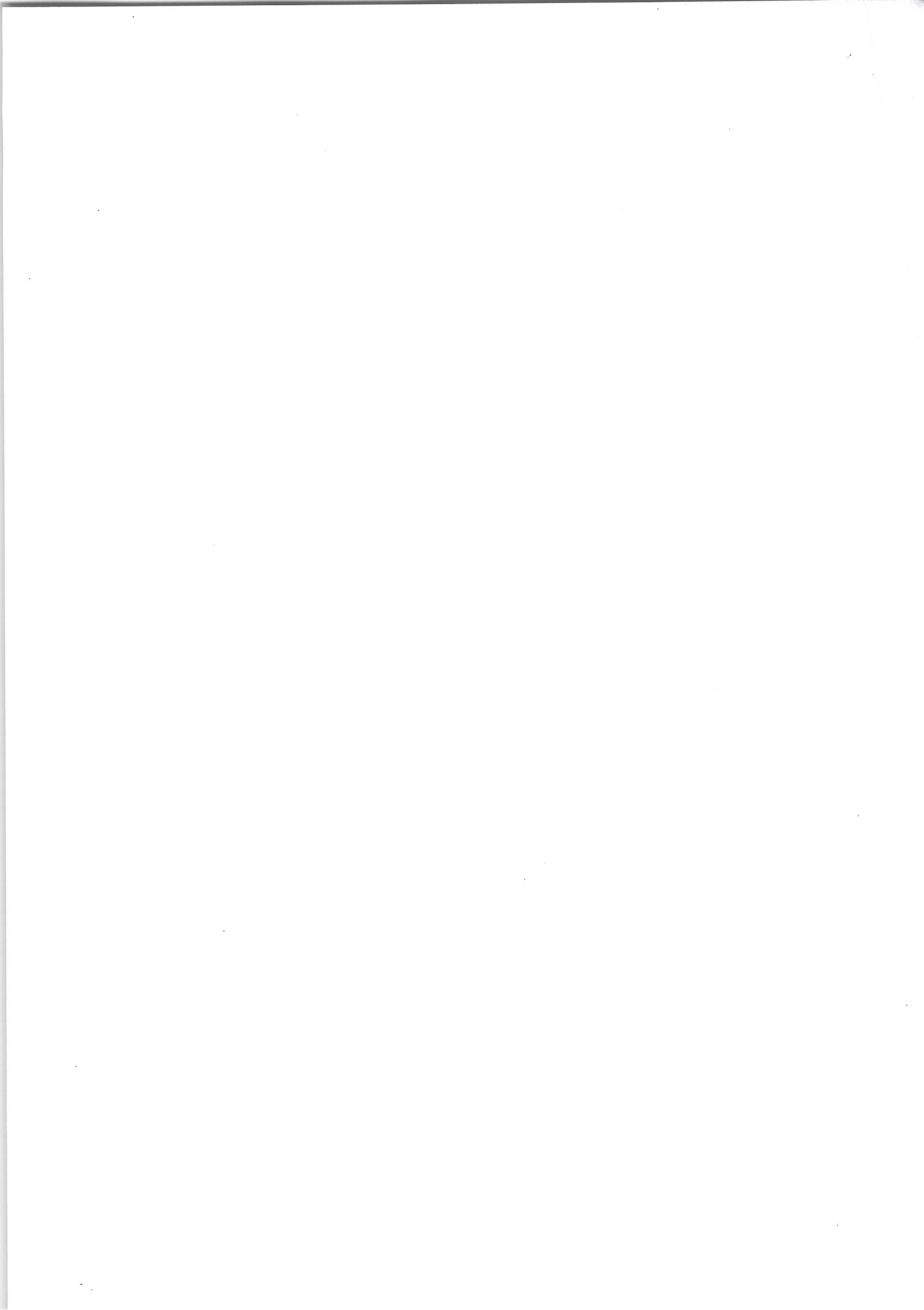


LES
TABLEAUX HISTORIQUES
IV
LES BASQUES FRANÇAIS

PAYS DE LABOURD
(Premier fascicule)





NOTE DE LA REDACTION

Avec le chapitre consacré aux « Châteaux n'ayant pas d'Histoire » se termine la série des monographies composées par Joseph Nogaret sur les vieilles demeures historiques du Pays Basque Français.

L'œuvre complète est divisée — on le sait — en trois parties correspondant respectivement à nos trois provinces de Labourd, Basse-Navarre et Soule. En vue d'une publication définitive, notre regretté collaborateur avait entièrement rédigé, quelques temps avant sa fin, une importante partie préliminaire : Introduction, Généralités, Bibliographie.

Ce sont ces pages — les dernières écrites par notre ami — qu'on lira ci-après. Elles retrouveront leur place normale en tête de l'ouvrage, dans le tirage à part qui paraîtra prochainement aux « Editions du Musée Basque ».

*
**

INTRODUCTION

Lorsqu'on traverse une région peu connue, rien n'attire plus l'attention que la vue d'un ancien château, même en ruines. Pour peu qu'on s'intéresse à l'histoire, on est curieux de savoir ce qui s'est passé derrière ses murailles, quels ont été les habitants successifs de ces antiques demeures, de quels événements heureux ou malheureux ils ont été les témoins, et, l'imagination aidant, on revit un passé qui s'éloigne chaque jour davantage.

Ces impressions sont naturelles et légitimes; on ne saurait trop s'attarder à contempler les vieux murs pati-

nés par le temps, car ils font partie du patrimoine historique du pays; ils nous rappellent ceux que nous ne saurions oublier sans faire preuve d'ingratitude.

Ces considérations générales s'appliquent aussi bien au Pays Basque qu'aux autres régions et c'est pourquoi il nous a paru intéressant de recueillir les renseignements souvent assez rares que l'on possède sur ses châteaux, pour rappeler ce que fut cette noblesse, un peu rude à l'origine, versatile et turbulente, mais qui n'en avait pas moins ses qualités.

Si beaucoup de ces gentilshommes n'ont laissé que peu de souvenirs, il en est d'autres qui méritent, en raison des services rendus à leur pays, que leur nom ne tombe pas dans l'oubli. Quelques-unes de ces antiques demeures seigneuriales sont en ruines, d'autres, reconstruites ou modifiées diffèrent sensiblement de ce qu'elles étaient autrefois. Quant aux anciennes familles, elles ont à peu près disparu et on n'en peut citer qu'un petit nombre habitant encore le domaine ancestral.

Il y a d'autant plus d'intérêt à fixer ce caractère du Pays Basque, qu'en raison des transformations qu'il subit, sa physionomie change complètement en quelques années. Ses plus beaux joyaux sont mis en coupe réglée par des étrangers et des spéculateurs sans scrupules, sans compter les dégâts non moins considérables qui lui sont causés par l'incurie de ses habitants. Nous en citerons un seul exemple qui suffira pour montrer la mentalité de certaines municipalités.

Il n'y a pas plus d'une dizaine d'années existait encore près de l'église de Bustince-Iriberry, les vestiges de l'ancien manoir des d'Aguerre, gentilshommes bas-navarrais qui, à la solde des rois de France, rendirent les plus grands services pendant les guerres d'Italie. Ils méritaient d'autant plus une place dans nos études que le château de Bustince, quoiqu'en ruines, donnait une idée très exacte de ce qu'était l'habitation des infançons du royaume de Navarre. Lorsqu'un peu plus tard, nous

nous sommes revus par la photographie, grâce à ce qu'il n'existait plus que dans les livres, nous sommes en apprenant afin d'avoir des matériaux pour la commune.

De semblable de la part de nous sans culture. On peut-être en diminuant de connaître l'intérêt core ignorées de r

C'est dans ce travail, en nous des maisons noble si, d'une étude in cadre que nous n son nous nous so Révolution.

Pour beaucoup cile de trouver le abrégée. Les arch pauvres en rensei communales, sauf riches. On ne po ques chances de s les; mais elles sor de les consulter ci sèdent, ont quitté

On en est d main, à la compil et ne concordant cette nature forc n'a-t-elle d'autre

III

nous sommes rendus à Bustince pour en prendre une photographie, grande a été notre surprise de constater qu'il n'existait plus et plus grand encore notre étonnement en apprenant que la municipalité l'avait fait démolir afin d'avoir des matériaux pour empierrer les chemins de la commune.

De semblables actes de vandalisme ne sont pas rares de la part de municipalités ignorantes ou de particuliers sans culture. On ne saurait les éviter entièrement; mais peut-être en diminuerait-on le nombre en faisant mieux connaître l'intérêt présenté par certaines curiosités encore ignorées de nos jours.

* * *

C'est dans cet ordre d'idées que nous avons entrepris ce travail, en nous limitant aux châteaux, à l'exclusion des maisons nobles qui pourraient faire l'objet, elles aussi, d'une étude instructive, mais trop étendue pour le cadre que nous nous sommes tracé. Pour la même raison nous nous sommes bornés à ceux existant avant la Révolution.

Pour beaucoup de ces témoins du passé il est difficile de trouver les éléments d'une monographie même abrégée. Les archives départementales sont généralement pauvres en renseignements de cette nature; les archives communales, sauf celles de Bayonne, ne sont guère plus riches. On ne pourrait faire des recherches, avec quelques chances de succès, que dans les archives des familles; mais elles sont peu nombreuses et il n'est pas facile de les consulter car la plupart des personnes, qui en possèdent, ont quitté le pays.

On en est donc réduit à des ouvrages de seconde main, à la compilation de documents de sources diverses et ne concordant pas toujours, ce qui rend un travail de cette nature forcément incomplet. Aussi notre étude n'a-t-elle d'autre but que de donner un simple aperçu de

3

nous sommes rendus à Bustince pour en prendre une photographie, grande a été notre surprise de constater qu'il n'existait plus et plus grand encore notre étonnement en apprenant que la municipalité l'avait fait démolir afin d'avoir des matériaux pour empierrer les chemins de la commune.

De semblables actes de vandalisme ne sont pas rares de la part de municipalités ignorantes ou de particuliers sans culture. On ne saurait les éviter entièrement; mais peut-être en diminuerait-on le nombre en faisant mieux connaître l'intérêt présenté par certaines curiosités encore ignorées de nos jours.

*
**

4 C'est dans cet ordre d'idées que nous avons entrepris ce travail, en nous limitant aux châteaux, à l'exclusion des maisons nobles qui pourraient faire l'objet, elles aussi, d'une étude instructive, mais trop étendue pour le cadre que nous nous sommes tracé. Pour la même raison nous nous sommes bornés à ceux existant avant la Révolution.

Pour beaucoup de ces témoins du passé il est difficile de trouver les éléments d'une monographie même abrégée. Les archives départementales sont généralement pauvres en renseignements de cette nature; les archives communales, sauf celles de Bayonne, ne sont guère plus riches. On ne pourrait faire des recherches, avec quelques chances de succès, que dans les archives des familles; mais elles sont peu nombreuses et il n'est pas facile de les consulter car la plupart des personnes, qui en possèdent, ont quitté le pays.

On en est donc réduit à des ouvrages de seconde main, à la compilation de documents de sources diverses et ne concordant pas toujours, ce qui rend un travail de cette nature forcément incomplet. Aussi notre étude n'a-t-elle d'autre but que de donner un simple aperçu de

ce que fut la noblesse basque, dont on peut dire, comme de beaucoup de choses ici-bas, et du bien et du mal.

Mais avant de passer en revue les possesseurs de ces châteaux et pour rendre compréhensibles certaines relations données dans les articles qui suivent, il convient d'exposer les grandes lignes de l'organisation sociale des provinces basques et de rappeler les principaux événements qui s'y déroulèrent avant la Révolution.

§ 1.

Le
sentant
manifes
certaine
le versa
populati
ses elles
et très
construc
élégant.

5

La
gnées da
pour la
peu anc
autres, 1
architect

Cel
que où l
habitant
nobles q
éclairée
riches q
d'un goût

Les
ailleurs,
mîtifs; le

omme
l.
rs de
aines
vient
e des
véne-

VI

CHAPITRE PREMIER

GENERALITES

§ 1. — Caractère des Châteaux Basques

Le Pays Basque est très pauvre en monuments présentant un caractère architectural. On y trouve peu de manifestation de l'Art, comme il s'en rencontre dans certaines régions pas bien éloignées, en particulier sur le versant sud des Pyrénées, habitée cependant par des populations de même race et de même langue. Les églises elles-mêmes, quoique fort belles en certains endroits et très soignées comme décoration intérieure sont des constructions massives d'un extérieur généralement peu élégant.

6
—
La même remarque s'applique aux habitations désignées dans le pays sous le nom de « châteaux ». Ce sont, pour la plupart, tout au moins celles de construction un peu ancienne, de simples bâtiments plus grands que les autres, mais ne présentant bien souvent, aucun caractère architectural.

Cela tient à deux causes : l'état social du Pays Basque où le régime féodal n'existait pas et la pauvreté des habitants. En effet, on trouvait peu de fortune chez les nobles qui constituaient, sous l'Ancien Régime, la partie éclairée de la population, et ceux qui étaient un peu plus riches que les autres, ne semblent pas avoir fait preuve d'un goût bien prononcé pour les somptueuses demeures.

Les premiers châteaux succédèrent, comme partout ailleurs, à de simples ouvrages de défense tout à fait primitifs; le plus souvent des constructions de bois proté-

gées par des talus de terre hérissés de pieux et précédés de fossés, en un mot, des mottes féodales.

Peu à peu ces dispositifs firent place à des murs en maçonnerie plus ou moins épais et élevés suivant la disposition des lieux, mais auxquels on n'apporta pendant longtemps, aucune modification. A la même époque ou plus tard, on commença à construire des tours carrées ou rectangulaires dans lesquelles on pénétrait par une ouverture située à cinq ou six mètres du sol, ce qui rendait la défense plus facile. Cet ouvrage, entouré plus tard d'un mur extérieur, devint le donjon qui fut, pendant tout le Moyen Age, la partie vitale de la défense. Les ruines du château d'Ahaxe semblent pouvoir être données comme un spécimen assez exact des constructions de cette nature. Du reste, il n'y eut aucune règle fixe à cet égard et on constate que bien des châteaux basques se composaient d'un seul corps de logis rectangulaire, auquel étaient ajoutées quelquefois une ou plusieurs tours.

*
* *

A mesure que les mœurs s'adoucissaient, l'architecture des demeures de la noblesse changeait de caractère. Elevées tout d'abord dans un but exclusivement militaire et sans autre souci que celui de la défense, ces constructions firent place à la maison forte, habitation un peu plus élégante que les précédentes, mais solidement construite pour résister aux attaques toujours à craindre pendant les temps troublés du Moyen Age.

Au XVI^e siècle, tout caractère défensif disparaît, ou, s'il est conservé, c'est dans un but purement décoratif. Aux ouvrages militaires font suite de vastes demeures pas toujours bien élégantes, mais commodes, avec des pièces de grandes dimensions et des communs importants. Enfin, un peu plus tard, apparaissent les édifices de style, bien que peu nombreux. En effet, ils coûtaient

fort cher
trop peu
peut-on
teaux de

§ 2. - C

La
qui est i
des moe
A l'
violents
physique
de Basq
pendant
ges et m
rent en l
bataille f
expliquer
qu'ils hal
centre de
alarmes,
tère prim
régions.

C'éta
et par pro
le meurtr
mettaient
payait et
à la prem
adversaire
exemples.

La co
des cas, à
rie qui, pl

VIII

fort cher et les familles nobles du Pays Basque étaient trop peu fortunées pour en faire construire. Aussi n'en peut-on citer que deux, relativement récents : les châteaux de Maytie et de Troisvilles en Pays de Soule.

§ 2. - Conditions de la Noblesse au Pays basque

La transformation de l'habitation dans le Pays Basque est intimement liée, comme partout ailleurs, à celle des mœurs et aux progrès de la civilisation.

À l'origine, les nobles furent des hommes rudes et violents qui l'emportaient sur les autres par la force physique et les qualités guerrières. Un très grand nombre de Basques furent anoblis par suite de leur conduite pendant les guerres contre les Maures. On cite des villages et même des vallées entières dont les habitants reçurent en bloc leurs titres de noblesse, après telle ou telle bataille favorable aux chrétiens. Cette origine suffit à expliquer la rudesse de ces féodaux et si l'on ajoute à cela qu'ils habitaient un pays pauvre, reculé, éloigné de tout centre de civilisation et où ils vivaient en perpétuelles alarmes, on comprend qu'ils aient conservé leur caractère primitif plus longtemps peut-être que dans d'autres régions.

C'étaient des hommes de guerre par tempérament et par profession, si l'on peut appeler ainsi des gens dont le meurtre et le pillage étaient le principal objectif, qui mettaient leur lance et leur épée au service de qui les payait et ne se faisaient pas scrupule de quitter leur chef, à la première occasion, pour embrasser le parti de leur adversaire de la veille. L'Histoire fournit souvent de ces exemples.

La conduite de ces féodaux ressemblait, dans bien des cas, à du brigandage. Aucune des règles de chevalerie qui, plus tard, adoucèrent les mœurs, n'apparut avant

précédés

es murs
vivant la
ta pen-
époque
urs car-
rait par
, ce qui
ré plus
it, pen-
léfense.
oir être
onstruc-
e règle
âteaux
rectan-
ou plu-

8

'archi-
carac-
ement
se, ces
tation
ement
aindre

t, ou,
oratif.
eures
c des
npor-
lifices
aient

le XIII^e siècle. L'ennemi désarmé était la propriété du vainqueur qui en faisait ce qu'il voulait, sans qu'une autorité quelconque put réprimer l'arbitraire. Le cartulaire de l'abbaye de Sordes donne un exemple typique de la cruauté de certains chevaliers, plus particulièrement par la relation du meurtre de l'un d'eux, Malfara, par Arnaud Sans.

Le frère de ce dernier, Fortun Sans, ayant été tué trahitusement par Malfara, Arnaud résolut de le venger et, dans ce but, il provoqua régulièrement l'assassin à un combat singulier. Le sort des armes lui fut favorable et il désarma son adversaire.

« Ensuite, peut-on lire dans le cartulaire de l'abbaye « de Sordes, ce fut une scène effroyable. Vainement le « vaincu crie grâce et merci. Arnaud commence par le « désarmer, lui enlevant, une par une, les diverses pièces de son armure, le bouclier, le casque, la cuirasse, « les cuissards, les jambarts, le gantelet; ensuite, il lui « coupe la main droite, puis la gauche, puis le nez, les « oreilles, la langue, etc... Horrible supplice qui fait « oublier le crime et ne laisse plus que le souvenir de la « cruauté du bourreau. »

Les femmes n'étaient pas beaucoup plus douces que les hommes. En 1150, un jeune gentilhomme, Bernard de la Cassie, ayant tué Semen de Bastan, cousin d'Elvire de Gramont, celle-ci arracha les yeux au meurtrier.

*
**

L'Eglise seule avait quelque influence sur ces seigneurs si peu civilisés. La crainte de l'Enfer et des peines éternelles, plus sans doute qu'une conscience à peine éveillée, les portait à racheter leurs mauvaises actions. Les cartulaires des couvents montrent que le cas de Fortun Sans n'était pas une exception et que beaucoup de fondations pieuses et de dons avaient pour objet le rachat d'actes condamnés par l'Eglise.

des
conc
dem

diffi
d'où
le p
cont

des
riviè
cevo
sur l
ses,
diffi
dispa

9
cont
versé
peup
preu
enco
parco
séver

ceux
cour
band
séné
ticuli
de ch
blabl
avec
nes p
l'ava
pèrer

C'était le seul tempérament apporté à la conduite des gentilshommes alors que tout, dans leur existence, concourait au meurtre et au pillage; la position de leurs demeures répondait elle-même à cet objectif.

Certaines étaient situées dans des endroits élevés, difficilement accessibles et dominant le pays d'alentour d'où l'on pouvait fondre rapidement sur l'ennemi ou sur le passant inoffensif, tout en se réservant un refuge contre les agressions et les représailles.

D'autres au contraire étaient dans la plaine, voisines des voies de communication ou près de la traversée des rivières, c'est-à-dire à des endroits où l'on pouvait percevoir facilement des droits de péage sur les voyageurs et sur les marchandises. Or, on connaît les exactions commises, sous l'Ancien Régime, dans cet ordre d'idées et les difficultés que l'autorité royale a éprouvées pour les faire disparaître.

Il est hors de doute que ces abus ont largement contribué à établir la mauvaise réputation faite à la traversée du Pays Basque au Moyen Age et que les gens du peuple n'étaient pas les seuls coupables. On en a des preuves indiscutables. En plein XIII^e siècle, le pays était encore loin d'être sûr et on ne se hasardait pas à le parcourir sans prendre les mesures de précaution les plus sévères.

En 1249, plusieurs gentilshommes, parmi lesquels ceux de Sault et de Garro sont explicitement désignés, couraient à la tête de compagnies de routiers, vraies bandes de larrons, et rançonnaient tout le pays. Le sénéchal anglais Guy-Ferrer recourut à des mesures particulièrement sévères afin de mettre un terme à cet état de choses. Pour empêcher la formation de troupes semblables, il fut défendu aux nobles étrangers d'amener avec eux des roturiers en armes. Le nombre des personnes pouvant accompagner les gentilshommes était fixé à l'avance suivant leur qualité et des peines sévères frappèrent les infractions à ces règlements.

10

été du
qu'une
e cartu-
nique de
èremment
ira, par

été tué
venger
assin à
vorable

abbaye
ment le
par le
ses piè-
nirasse,
il lui
ez, les
ui fait
r de la

es que
ernard
'Elvire

es sei-
peines
peine
tions.
e For-
up de
achat

Un corps de police spécial, appelé « Armandad », créé pour maintenir l'ordre, eut en réalité pour mission de mettre un frein aux abus de la noblesse. Enfin, le souci de faire régner la paix entre ces seigneurs turbulents fut une des principales raisons de la création des baillis.

*
**

Grâce à ces mesures et avec le temps la situation s'améliora. Du reste, plusieurs causes contribuèrent à modérer les mauvais instincts de ces gentilshommes qui semblaient ne vouloir connaître ni Dieu ni maître. La main ferme de Richard-Cœur-de-Lion et des sénéchaux anglais, l'intervention du prince Noir et les nouvelles dispositions édictées par lui, la stricte exécution de diverses mesures finirent par imposer une certaine discipline à cette noblesse indocile.

Les croisades auxquelles prirent part presque tous les nobles basques eurent pour eux les mêmes conséquences que pour ceux des autres régions. La fréquentation de gentilshommes d'autres provinces et de nations inconnues, le séjour dans des pays étrangers si différents du leur, le contact avec des civilisations plus raffinées, les sentiments de solidarité ayant leur origine dans les dangers communs, eurent la plus heureuse influence sur la mentalité des croisés. Le Pays Basque lui-même retira de ces expéditions des avantages moraux incontestables et constatés dans tous les pays de la chrétienté.

Plus tard, au xv^e et au xvi^e siècles, beaucoup quittèrent leur pays pour aller guerroyer au loin, en particulier en Allemagne et en Italie. Ils occupèrent diverses situations dans l'armée ou ailleurs, plusieurs firent partie de la maison du roi de France.

Une autre cause contribua à adoucir les mœurs. Lorsque le vicomte de Béarn devint roi de Navarre, les gentilshommes dépendant de ce nouveau suzerain cher-

chères
pour e
une so
de Val
habitue
qu'alon

Pl
ges civ
nétrici
Pays E
le cara
d'épée

Il
bien po
et s'af
lui, L
Franco

basque
étaient
tages
lucrati
riches
qu'ils

Il
vernet
mais,
rent r
dispar

A
que il
quelle
suivar
I
mises

chèrent naturellement ses faveurs et la cour de Pau fut, pour eux, un puissant centre d'attraction. Il s'y forma une société nouvelle, choisie et policée, où Marguerite de Valois, arrivant de la cour de France, apporta des habitudes d'élégance et de courtoisie inconnues jusqu'alors.

Plus tard, certains d'entre eux briguèrent des charges civiles moins honorifiques, mais souvent plus rémunératrices que les emplois militaires. Il se créa ainsi, en Pays Basque comme ailleurs, une noblesse de robe dont le caractère différa sensiblement de celui de la noblesse d'épée.

Il résulta de ces diverses modifications, un grand bien pour la tranquillité du pays. La société se transforma et s'affina de telle sorte que lorsque Richelieu et, après lui, Louis XIV, eurent achevé l'unité politique de la France, l'unité morale sinon politique des provinces basques était un fait accompli. Les seigneurs de ce pays étaient préparés à sacrifier leur indépendance aux avantages de positions honorifiques en même temps que lucratives et ils briguèrent des emplois qui leur donnaient richesse et honneurs en même temps qu'une autorité qu'ils tenaient du souverain.

Ils furent mérois, bayles, baillis, sénéchaux, gouverneurs, procureurs du roi, lieutenants du roi, etc... mais, pour être devenus fonctionnaires, ils n'abdiquèrent rien de leurs privilèges et de leurs préjugés qui ne disparurent que dans la grande tourmente de 1789.

**

A ces considérations générales sur la noblesse basque il convient d'ajouter quelques remarques sans lesquelles certains faits dont il sera question dans les articles suivants, pourraient paraître incompréhensibles.

Les trois provinces basques françaises ont été soumises, pendant plusieurs siècles, à des régimes politiques

12

XIII

et sociaux bien différents quoique ayant certains points communs.

Le Labourd qui comprend la partie côtière et la vallée de la Nive jusqu'à Louhossoa, forma une vicomté de 1023 à 1193. Ce fut ensuite un pays d'Etat relevant de la couronne d'Angleterre jusqu'en 1451 et des rois de France de cette date à la Révolution.

La Soule, qui comprend la vallée du Saison et les vallées circonvoisines, dépendit d'un vicomte jusqu'en 1307, puis du royaume d'Angleterre, pour devenir française en même temps que le Labourd.

La Basse-Navarre, comprise entre les deux provinces précédentes était une partie du royaume de Navarre dont elle formait la sixième division administrative ou « merindad ». Lorsque Ferdinand le Catholique se fut emparé, en 1512, de la partie de ce royaume située au Sud des Pyrénées, elle resta dans la dépendance du vicomte de Béarn, qui continua à porter le titre de roi de Navarre, et le transmit à ses successeurs. Henri III de Navarre, en montant sur le trône de France, sous le nom d'Henri IV, la réunit à la couronne.

Bien qu'ils fussent soumis à des régimes politiques n'ayant aucun rapport et qu'il y eut de profondes différences dans l'état social des trois provinces, il existait, entre tous les gentilshommes basques, une communauté d'origine, de langue, de mœurs et d'intérêts qui donnaient lieu aux rapports les plus étroits. Ils avaient aussi des relations d'une autre nature. Beaucoup étaient liés entre eux par des attaches de parenté et, dans bien des cas, par des devoirs de vasselage, car plusieurs seigneurs labourdins et certains souletins possédaient des biens dans la partie du royaume de Navarre qui devint espagnole en 1512.

C'est ainsi que Jean de Mont-Real était Navarrais d'origine; les Ezpeletta étaient vicomtes de Valderro en Espagne; les Belsunce, fixés en Labourd pendant plusieurs siècles, avaient leur domaine ancestral à Ayherre,

en Basse
même sar
navarrais
Lesaca di
inutile de
la même
familles d

C'est
de nos id
siècles pa
cet état d
nobles ba
dans les j
exposé à
auteurs d

13

en Basse-Navarre; les Garro de Mendionde étaient de même sang et portaient les mêmes armes que les vicomtes navarrais de Zolina; les Lahet étaient originaires de Lesaca dans la vallée de la Bidassoa, etc..., etc... Il est inutile de multiplier les exemples, car on pourrait faire la même constatation à propos de presque toutes les familles dont il sera question au cours de ces études.

C'est pourquoi, de même qu'il faut faire abstraction de nos idées modernes pour juger les événements des siècles passés, de même convient-il de tenir compte de cet état de choses pour apprécier la conduite de certains nobles basques à l'occasion de faits qui seront racontés dans les pages suivantes. Dans le cas contraire, on serait exposé à ne pas les comprendre et à porter sur leurs auteurs des jugements inexacts.

14

points
et la
vicomté
élevant
es rois

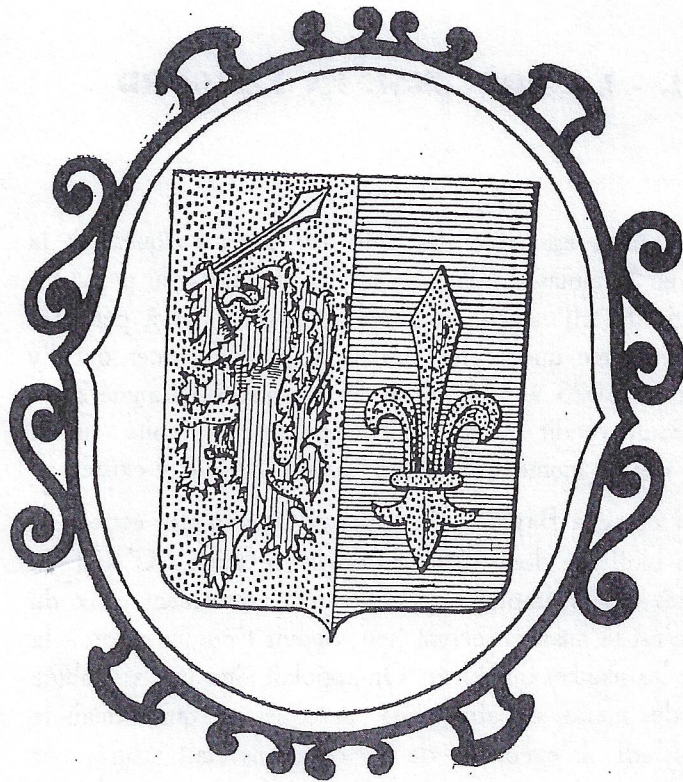
et les
squ'en
r fran-

provin-
avarre
ve ou
se fut
lée au
e du
de roi
ri III
ous le

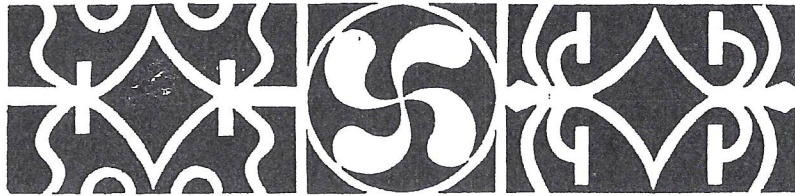
iques
diffé-
stait,
nauté
don-
aussi
t liés
des
eurs
dans
nole

rrais
o en
plu-
erre,

PAYS DE LABOURD



21 15



CHAPITRE PREMIER

o o o

§ 1. - LA NOBLESSE EN LABOURD

o o o

16
—

Le Labourd est celle des trois provinces basques où la noblesse a eu le moins d'influence sur les destinées du pays. En fait, à partir du XII^e siècle, son rôle politique était à peu près terminé. Le régime que représentaient les huit vicomtes qui s'y succédèrent de 1023 à 1193, prit fin lorsque Guillaume-Raymond de Sault vendit au roi d'Angleterre ses droits sur la vicomté et, dès ce moment, le régime féodal cessa d'y exister.

Le roi détacha Bayonne du Labourd et organisa cette province en un bailliage dont Ustaritz devint le siège. C'était la résidence des divers employés provinciaux, notamment ceux du tribunal et c'est là aussi qu'eurent lieu, depuis l'origine jusqu'à la Révolution, les séances du Bilçar. On appelait ainsi une assemblée composée des maires ou abbés des paroisses et qui formait le pouvoir législatif. L'exécution de ses décisions était assurée par un syndic pris parmi ses membres et, moyennant une contribution annuelle variable, le Labourd jouissait d'une indépendance presque complète sous le contrôle d'un bailli nommé par le roi et dont les attributions étaient surtout militaires.

Les nobles, non seulement ne participaient pas à l'adminis-

tration du pays, mais ils ne jouissaient d'aucun privilège. A peine avaient-ils quelques droits honorifiques d'origine ecclésiastique et fort ancienne, celui de présenter le curé à la cure, ainsi que le vicaire, à la condition de les loger ; celui de recevoir la dime sous la réserve de fournir le pain bénit les jours de fête et enfin celui d'être encensé, en entrant à l'église, et d'avoir une place dans le chœur, en échange de l'entretien du sanctuaire.

En un mot c'étaient des propriétaires fonciers entre lesquels n'existait aucune hiérarchie féodale, un peu plus riches que les autres et encore n'étaient-ils pas complètement indépendants dans la possession de leurs biens car, en vertu de la coutume, le fils aîné avait, avec le père, la co-propriété des biens de la famille.

Cette règle, commune à tous les Labourdins, s'appliquait aussi aux titres nobiliaires qui étaient portés par les fils aînés du vivant de leur père et c'est ainsi qu'on trouve, parmi les signataires du cahier des doléances présenté, en 1789, aux États Généraux : « le vicomte père » et « le vicomte fils ».

* * *

Ce même document donne une indication précise sur l'étendue des domaines. Il y est dit qu'à eux tous, les gentilshommes ne possédaient pas le vingtième des fonds de terre. Or la plupart des régions étaient boisées et stériles et la production des terres les moins mauvaises était elle-même des plus minimes. Dans ces conditions les revenus étaient des plus restreints et les fortunes des plus modestes.

Les archives privées dont on peut avoir connaissance donnent à ce sujet des indications instructives. Le plus grand nombre de pièces est relatif à des affaires d'intérêt, aux fermages qui ne rentrent pas, à des emprunts, à des créances, à des dettes, à des difficultés de toutes sortes finissant par d'onéreux et interminables procès.

Il n'est donc pas surprenant que bien des familles nobles n'aient pas pu se maintenir et aient disparu peu à peu. S'il y en a qui soient parvenues jusqu'à la Révolution, c'est, le plus

17

souvent, grâce à de riches alliances ou par suite de privilèges inhérents à certaines fonctions.

Lors de la convocation des Etats Généraux, la plus grande partie des gens titrés l'étaient depuis peu. On comptait en Labourd vingt familles nobles et, sur vingt, onze étaient d'un ennoblissement récent. On ne saurait donc être surpris que, dans la revue des châteaux basques, on ne puisse en désigner qu'un petit nombre dans cette province.

Malgré leur peu de fortune, les gentilshommes labourdins ont eu, à certaines époques, un rôle tantôt utile, tantôt nuisible, mais toujours important ainsi que permet de le constater un simple coup d'œil sur l'histoire du pays.

*
**

18
—
Avant l'érection du Labourd en vicomté et tant qu'il dépendit des ducs de Gascogne, les Labourdins jouirent d'une indépendance à peu près complète. L'autorité de leur suzerain était plus nominale qu'effective ; aussi leurs actes échappaient à tout contrôle et rien ne tempérerait leurs abus, conséquence de la rudesse des temps et du règne de la force.

Plus tard l'autorité du vicomte, bien qu'incontestée par la plupart, n'était pas assez solidement établie pour s'imposer à tous. Aussi, lorsque le Labourd passa sous la domination anglaise, par le mariage d'Eléonore d'Aquitaine avec Henri Plantagenet, les gentilshommes labourdins supportèrent-ils difficilement leur nouveau maître qui entendait les réduire à l'obéissance. Ils se soulevèrent à deux reprises, en 1167 et 1174, mais Richard-Cœur-de-Lion, gouverneur de l'Aquitaine, qui joignait une main de fer à de rares qualités administratives, sut les faire rentrer dans l'ordre et recourut à des mesures qui les firent tenir tranquilles pendant quelque temps.

Il serait inexact de dire qu'ils avaient accepté ce nouveau régime imposé par la force. Ils ne le supporteraient que dans l'attente d'une occasion pour s'y soustraire et le roi Edouard I^{er} le comprit si bien, qu'entre autres dispositions limitant leurs pouvoirs, il leur interdit la construction de châteaux ou de maisons

fortes sans autorisation se réservant de ne l'accorder qu'à ceux dont la fidélité lui serait assurée.

Plus tard, la cession par le roi Edouard III du pays de Labourd à un gentilhomme Agenais, en 1338, provoqua des troubles violents et des plus préjudiciables aux habitants. Les nobles Labourdins y prirent une large part et il se produisit des incidents regrettables dont il sera parlé par la suite. Une sentence rendue par le prince Noir, en 1351, améliora la situation ; mais la période de troubles se prolongea jusqu'à ce que de sérieuses mesures de répression eussent été prises.

A cette occasion fut créée l'Armandad qui représenta la première force organisée pour assurer la tranquillité, quels que fussent les auteurs des désordres. Mais, avec le temps, cette troupe de police se transforma, prit un caractère militaire et changea de nom. Elle devint « la milice » régiment de mille hommes, organisé en compagnies avec ses officiers et ses cadres.

Les gentilshommes y servirent comme officiers, et le bailli, qui appartenait toujours à une des premières familles, en fut de droit le commandant. Jusqu'à la Révolution, la milice rendit les plus grands services, non seulement pour maintenir l'ordre à l'intérieur, mais pour s'opposer, dans certains cas, aux invasions étrangères.

* * *

Ce n'était du reste pas là le seul débouché qui s'offrit à la noblesse labourdine. Quand l'occupation anglaise eut cessé, elle trouva un dérivatif à son activité dans les campagnes à l'étranger.

Le roi Louis XI, ayant fait en Labourd un assez long séjour, s'était attaché plusieurs gentilshommes Basques. Ses successeurs suivirent son exemple et en comptèrent toujours quelques-uns à leur service. Les noms qu'on relève sont bien connus et seront retrouvés dans les chapitres qui suivent. Ce sont les Mont-Réal, les Ruthie, les Saint-Pée, les Belsunce, etc... Quelques-uns revinrent, mais d'autres se créèrent ailleurs des situations et contractèrent au loin des alliances.

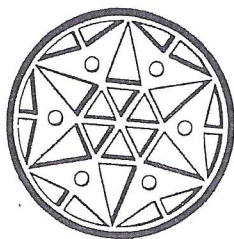
Dans la suite certains furent investis de charges royales qui

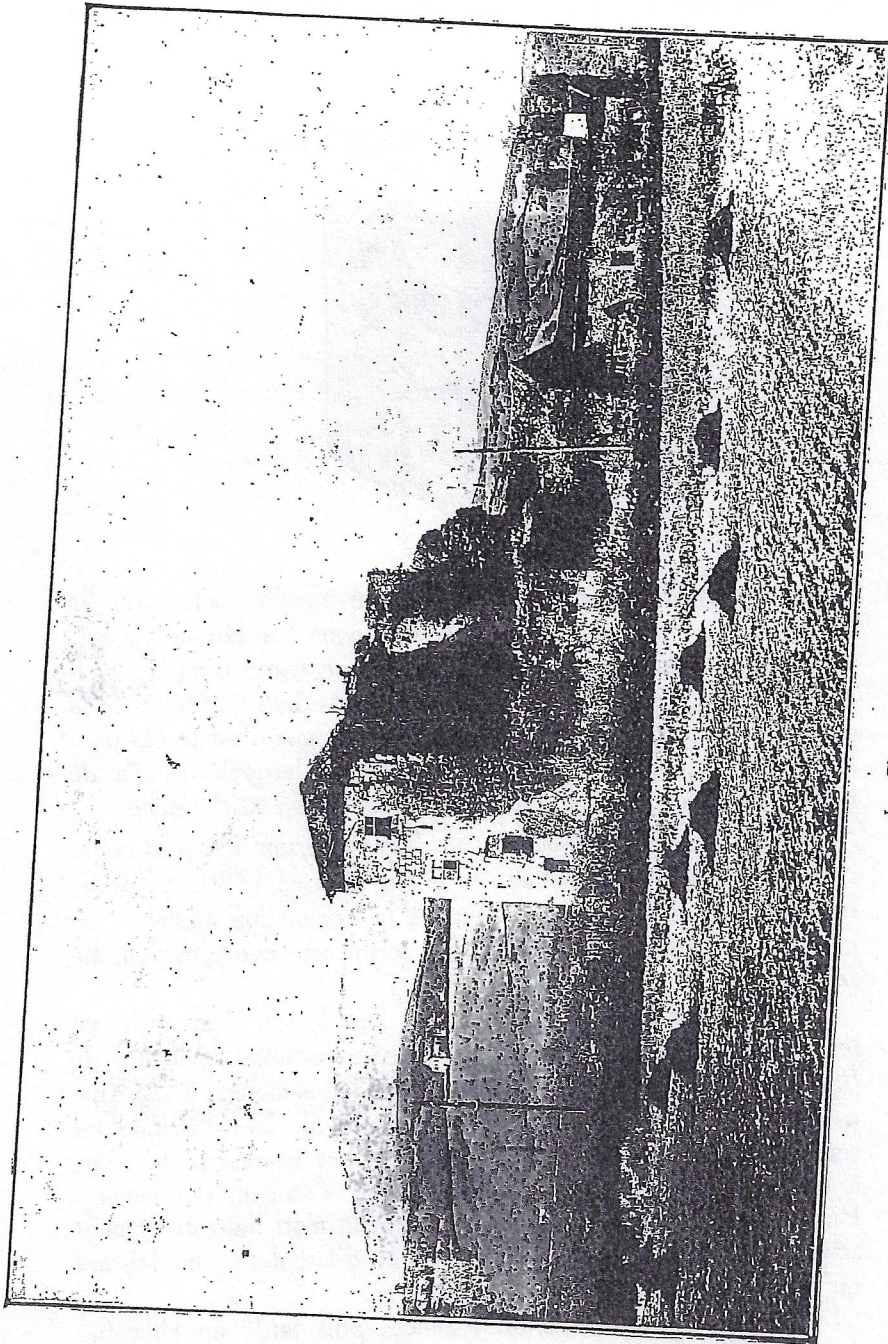
19

devinrent, en quelque sorte, des privilèges héréditaires telles que celles de bailli pour les Saint-Pée et les Urtubie et de lieutenant du roi pour les Arcangues. Il y eut même à ce sujet des rivalités qui troublèrent profondément la tranquillité du pays.

Du reste, à cette époque, la noblesse en Labourd était déjà bien réduite. A l'exception de quelques gentilshommes bien en cour, presque tous firent peu parler d'eux et on trouvera, dans les pages qui suivent, plusieurs exemples de familles nobles peu fortunées vivant sur leurs terres et qui, peu à peu, s'éteignirent dans une obscure médiocrité.

20
—



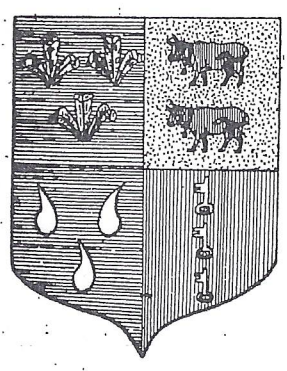


Le Château de Saint Péc.



II

CHATEAU DE SAINT-PÉE



22
—

Le petit village de Saint-Pée-sur-Nivelle, situé sur la rivière de ce nom, au pied de la montagne La Rhune, a été, pendant fort longtemps, le siège d'une seigneurie dont les possesseurs ont joué un rôle des plus importants dans l'histoire de la province. De ses origines on ne sait rien, comme c'est le cas pour la plupart des fiefs nobles du Labourd sur lesquels on n'a de renseignements précis qu'à partir du XII^e ou du XIII^e siècles.

Ceux que l'on possède sur les Saint-Pée sont des plus rares, car, si on excepte la mention qui en est faite en 1170, à l'occasion de la soumission du Labourd à la domination anglaise, on n'en trouve plus trace qu'en 1247, lorsqu'une nouvelle dynastie se forma avec les Sault d'Hasparren.

Cette branche d'une ancienne famille du Labourd, ne semble avoir été ni très puissante ni bien fortunée. Armand de Sault, après avoir fait six cents livres de dettes mourut à Bayonne à l'hôpital. Sa mère emprunta au chapitre de la cathédrale les sommes nécessaires à son enterrement et eut beaucoup de peine à les rembourser. Du reste, cette branche s'éteignit rapidement. En 1370 son dernier représentant trouva la mort dans un combat singulier, avec Garcie-Arnaud seigneur d'Espelette, ne laissant qu'une fille en bas-âge, nommée Jeanne.

Celle-ci épousa, quelques années plus tard, un chevalier

guipuzcoan, Pero-Lopez de Amesqueta et ce mariage fut marqué par un événement sensationnel. En effet, à Garcie-Arnaud avait succédé, dans la seigneurie d'Espelette, son fils Velche qui continuait à nourrir contre les Saint-Pée la haine existant depuis longtemps entre les deux lignages. Tandis qu'au château de Saint-Pée on célébrait joyeusement les noces de Jeanne et de Pero-Lopez, Velche se présenta pour défier ce dernier. Celui-ci accepta le défi et, au cours d'un combat qui lui fut favorable, il désarçonna son adversaire et le tua « en vengeance, dit la chronique, de la mort de son beau-père et d'autres meurtres commis » par le lignage d'Espelette sur celui de Saint-Pée. »

Pero-Lopez de Amesqueta ne vécut pas longtemps ; il mourut vers 1393, laissant deux fils. Tandis que le second se fixait en Espagne où il devenait seigneur de Lescano et continuait le lignage des Amesqueta qui s'est continué jusqu'à nos jours, Jean, l'aîné, succédait à son père et restait, comme lui, le ferme soutien de la cause anglaise.

En 1413, il épousa Isabelle de Beaumont, fille du seigneur de Guiche, ricombre et alferes de Navarre, capitaine-châtelain de Mauléon et de Saint-Jean-Pied-de-Port. En 1416 il passa en Angleterre au service du roi Henry V dont il devint l'homme de confiance et qui le chargea de diverses missions dont une ambassade en Castille, en 1430. En récompense de ses services le roi lui accorda de nombreuses faveurs :

il lui permit d'élever son donjon d'une hauteur de dix brasses supérieures à celle qu'autorisait la coutume du Labourd ;

il lui donna le bailliage, la juridiction et le péage de Hastings ainsi que l'office de prévôt de Dax ;

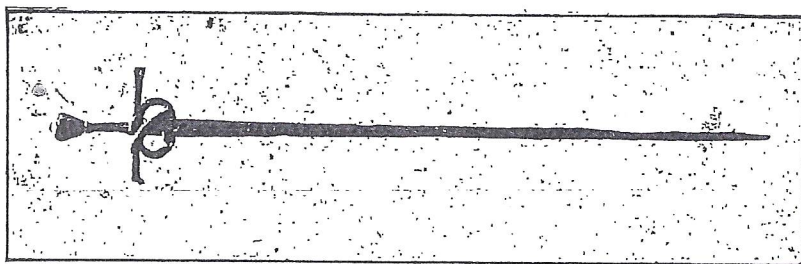
en outre, il l'autorisa à agrandir ses possessions de la seigneurie d'Arbonne.

Jean n'eut pas d'héritier légitime, mais, avec l'agrément du roi, il légittima un fils naturel, Ogerot, auquel il laissa en mourant son titre, le château et les terres qui l'entouraient ; ses autres biens revenant à sa fille légitime.

*
*
*

Ogerot, fidèle sujet du roi d'Angleterre, comme l'avait été

son père, fut chargé, pendant la guerre de cent ans, de la défense de plusieurs places fortes hors de la région. Ses services lui valurent à plusieurs reprises des récompenses, notamment l'agrandissement et de ses domaines, le droit de varech sur la côte jusqu'à Capbreton et des licences pour l'usage de la rivière la Nivelle, ce qui en fit presque le propriétaire réel. Enfin le roi lui confia le bailliage du Labourd et, peu après, celui de Hastings et la prévôté de Dax.



Epée trouvée au XVII^e siècle dans le tombeau d'un des seigneurs de Saint-Pée.

24
Il resta fidèle à la cause anglaise et joua un rôle important dans les événements de 1449. Lorsque Lautrec et Gaston de Béarn se dirigèrent vers le Labourd pour en chasser les Anglais, Ogerot et le seigneur d'Urtubie, à la tête d'une troupe de Labourdins et de Bayonnais, se portèrent au secours de Guiche assiégé par Gaston. Une grande bataille eut lieu sous les murs de la place ; plus de trois mille hommes, d'après les chroniqueurs, restèrent sur le terrain, Urtubie fut tué et la place dût se rendre.

Saint-Pée devait payer cher cet insuccès. Les troupes royales se dirigèrent vers Saint-Jean-de-Luz au nombre de 300 hommes d'armes, 1.000 à 1.200 arbalétriers, quelques gros canons et prirent, en passant, sa maison forte et la saccagèrent. Voici dans quels termes le chroniqueur Leseur raconte cet événement :

« Le chemin de nos gens se trouva à passer par un village » d'Ogerot de Saint-Pée, auquel village ledit Saint-Pée avait » une mayson un peu forte, close de fossés et des moulins à eau.

» Etaient en ladite mayson vingt ou trente arbalétriers lesquels
» furent si fols qu'il leur sembla qu'ils défendaient bien ladite
» mayson. Nos gens, sans barguiner, ni marchander, leur don-
» nèrent l'assault de toutes parts et les chargèrent si asprement
» que, à moins d'un quart d'heure, leur passèrent nos gens par
» dessus le ventre ; et fut ladite mayson pillée et fourragée et,
» tôt après le feu mis dedans. Et pareillement furent brulés les
» moulins du dit Ogerot de Saint-Pée comme homme traître et
» rebelle au roi son souverain seigneur. »

Ogerot n'ayant plus rien à faire en Labourd, se réfugia à Pouillon (1) qu'il défendit valeureusement ; mais là aussi il dût céder à la force. Il mourut peu après sans postérité.

*
*
*

Les biens de Saint-Pée passèrent dans la maison de Luxe par le mariage de Jeanne sœur d'Ogerot avec Gracian de Salazar de Luxe ; mais de ce mariage ne naquit qu'une fille et, une fois de plus, la seigneurie changea de maître lorsque cette fille épousa, le 7 janvier 1516, Jean de Chicon, baron d'Arbonne, bailli de Labourd et un des deux cents chevaliers du roi François I^{er}. Mais la gestion de ce dernier ne fut pas toujours marquée par des événements heureux pour le Labourd et pour lui.

Une terrible peste apportée par un navire, ravagea le pays qui subit aussi les épreuves de la guerre étrangère, conséquence de la rivalité de François I^{er} et de Charles-Quint. Le roi de France envoya sur la frontière l'amiral Bonnivet, qui prit Fontarabie. Au cours des opérations, Saint-Pée, fait prisonnier, vit un peu plus tard, ses biens ravagés par l'armée de Philibert de Chalon, lorsqu'il envahit le Labourd.

Peu de temps après, Jean de Saint-Pée eut à intervenir à l'occasion du passage du roi François I^{er} revenant de Madrid, après la bataille de Pavie et, quatre ans plus tard, lors de l'échange des enfants de France contre la rançon exigée par Charles-Quint. Il reçut en son château le vicomte de Turenne.

(1) Pouillon, localité entre Dax et Peyrehorade, alors au pouvoir des Anglais.

25
—

qui se rendait en Espagne, le traita superbement et lui fit cadeau d'un grand sanglier.

Le jour fixé pour l'échange étant arrivé, il escorta le duc de Montmorency et le cardinal de Tournon, dans leur traversée du Labourd et il eut pour mission de présider à l'embarquement de la reine Eléonore et des enfants quand ils parvinrent sur la terre de France (1).

Enfin Charles-Quint ayant été autorisé à traverser la France pour se rendre dans ses états des Flandres, en 1539, Saint-Pée eut la mission d'organiser ce voyage.

*
**

A sa mort survenue en 1565, Jean de Caupenne d'Amou, son gendre, hérita de ses biens et de la seigneurie.

Les Caupenne, originaires du pays des Lannes, ont eu, en même temps qu'une nombreuse postérité, une très grande influence dans le pays où ils étaient alliés à presque toutes les familles nobles. Ils comptaient plusieurs branches, parmi lesquelles les de Caupenne de Foix, ceux d'Osserein, ceux de Mées, ceux d'Echaz et ceux d'Aspremont. Quant à la seigneurie de Saint-Pée, elle appartient à la branche aînée dont les représentants furent seigneurs d'Amou et de Saint-Pée, depuis Jeanne Chicon jusqu'à la Révolution.

Charles, fils et successeur de Jean, joua un rôle des plus actifs pendant les guerres de religion qui troublèrent si profondément la contrée au XVI^e siècle. C'était un fidèle lieutenant de Terride qui soutenait le parti catholique contre Montgomery, commandant les troupes de Jeanne d'Albret.

Il assista, en 1569, au siège de Navarrenx et à celui d'Orthez non sans en souffrir dans ses intérêts. Par mesure de représailles les religionnaires incendièrent son château d'Amou. Pour le dédommager de cette perte, le roi le pourvut, l'année

(1) François I^{er}, prisonnier à la bataille de Pavie, fut relâché sous promesse de paiement d'une rançon de deux cent mille écus d'or. Ses enfants, donnés en otages, se rendirent à Madrid, le 15 Mars 1525, jour du retour du roi. Le 1^{er} Juillet 1530, eut lieu, sur un ponton ancré au milieu de la Bidassoa, l'échange contre la rançon, des enfants et de la princesse Eléonore, sœur de Charles Quint, qui devait épouser le roi de France.

suiivante, de la charge de sénéchal des Lannes. Il occupa aussi celle de bailli de Labourd qui passa, à sa mort survenue peu après 1584, à ses fils et petit-fils.

Le troisième des Caupenne de Saint-Pée, Jean-Paul, servit fidèlement le roi Henri IV qui, pour le récompenser de ses services, le nomma vice-amiral de Guienne. Pendant sa charge se déroulèrent, en 1609, les lamentables procès de sorcellerie qui semèrent la terreur dans le Labourd (1). Il les provoqua lui-même en signalant au roi la situation troublée du pays et en lui demandant de faire instruire contre les sorciers.

A la suite de cette démarche, le roi ordonna au Parlement de Bordeaux de mettre un terme à cet état de choses et le conseiller de Lancre reçut pleins pouvoirs pour « purger le pays de la race abominable des sorciers ». Saint-Pée lui servit d'assesseur et dût, en qualité de bailli, donner au conseiller au Parlement toutes facilités pour l'accomplissement de sa mission. Il mit à sa disposition le château de Saint-Pée qui devint, pour plusieurs jours, le siège de ces sinistres assises. D'après ce que de Lancre raconte dans ses mémoires, cette antique demeure elle-même était hantée et, pendant une nuit, il aurait eu à soutenir une lutte terrible avec le diable qui cherchait à l'étrangler.

Mais Jean de Caupenne eut le plus souvent un rôle moins ingrat, car il remplit plusieurs missions de la plus haute importance.

En 1612, des incidents nombreux s'étant produits entre les habitants des deux rives de la Bidassoa, le roi le chargea de bien déterminer l'importance des méfaits commis par les Espagnols au préjudice des pêcheurs français. Il fournit sur cette question un rapport qui servit de base, quelques années plus tard, aux négociations de Mazarin et de Luis de Haro, pour l'établissement d'une convention qui a réglé, jusqu'à nos jours, les rapports entre les pêcheurs des deux nations.

On lui doit aussi une enquête sur la construction d'un port à Socoa. Ses conclusions sur la réalisation de ce projet ayant été adoptées, on passa à son exécution ; mais alors se produisirent

(1) Voir à ce sujet, Nogaret "Saint-Jean-de-Luz des origines à nos jours", et pour plus de détails, Bernon "La chasse aux Sorciers".

27

une foule de difficultés entre Saint-Jean-de-Luz, Ciboure et Tristan d'Urtubie et il dût se montrer habile politique pour les aplanir.

* *

Sous Jean de Caupenne qui succéda à son père dans la charge de bailli, les Espagnols occupèrent, en 1636, toute la région de Saint-Jean-de-Luz. L'amiral de Castille, profitant de ce que les troupes régulières étaient dans les Flandres, passa la frontière et arriva à hauteur de Ciboure. Saint-Pée mobilisa la milice qu'il commandait comme bailli, mais cette troupe avait peu de résistance et elle ne put pas empêcher les Espagnols plus nombreux et mieux aguerris qu'elle de s'établir en Labourd et de s'y maintenir.

Le duc de La Valette, envoyé par le roi avec quelques régiments, se livra à une guerre d'escarmouches qui dura fort longtemps sans produire de résultats appréciables. Pendant ce temps, il établit son quartier général au château de Saint-Pée.

L'année suivante, Jean de Caupenne prit part au siège de Fontarabie dont l'échec lamentable pour les Français, a fait l'objet de nombreuses relations.

* *

Léonard, fils du précédent qui succéda à son père comme bailli, ne resta pas longtemps en fonctions ; nommé en 1653, il fut remplacé par d'Urtubie, quelques mois plus tard, dans les circonstances suivantes.

Depuis longtemps existait entre les deux familles un profond antagonisme dû à plusieurs causes, plus particulièrement des questions maritimes. Les Saint-Pée étaient vice-amiraux de Guienne ; les Urtubie jouissaient du droit d'épaves sur le littoral ; de là de fréquents conflits.

Salvat d'Urtubie avait eu l'occasion de se faire apprécier au sujet de questions de frontière avec l'Espagne. Un peu plus tard, ayant appris qu'un espion vivant à Saint-Jean-de-Luz, s'occupait de livrer Bayonne aux Espagnols, il l'avait fait arrêter et conduire à Bayonne où il l'avait fait exécuter. Pour ces motifs Urtubie était bien vu à la cour et lorsqu'il exprima le désir de

remplacer M. de Saint-Pée, satisfaction lui fut donnée et on le nomma bailli par lettres patentes du 16 Novembre 1653.

Léonard de Saint-Pée protesta et, n'obtenant pas gain de cause, il porta l'affaire devant le Parlement qui lui donna raison. A son tour, Urtubie en référa au Conseil du roi ; l'affaire traîna quelque temps en longueur et se termina le 15 Décembre 1654. Une décision du roi cassa l'arrêt du Parlement et maintint Salvat dans la charge de bailli avec commandement de la milice.

C'était un rude coup pour le seigneur de Saint-Pée qui en garda une profonde rancune. La rivalité entre les deux familles, loin de s'apaiser, ne fit qu'augmenter et fut pour beaucoup dans les troubles regrettables qui eurent les plus graves conséquences pour le pays de Labourd et dont il sera question dans l'article relatif au château d'Arcangues.

*
* *

Malgré la déception éprouée en cette circonstance, Léonard ne fut pas privé de la faveur royale et la famille conserva la haute situation qu'elle avait toujours occupée dans le pays.

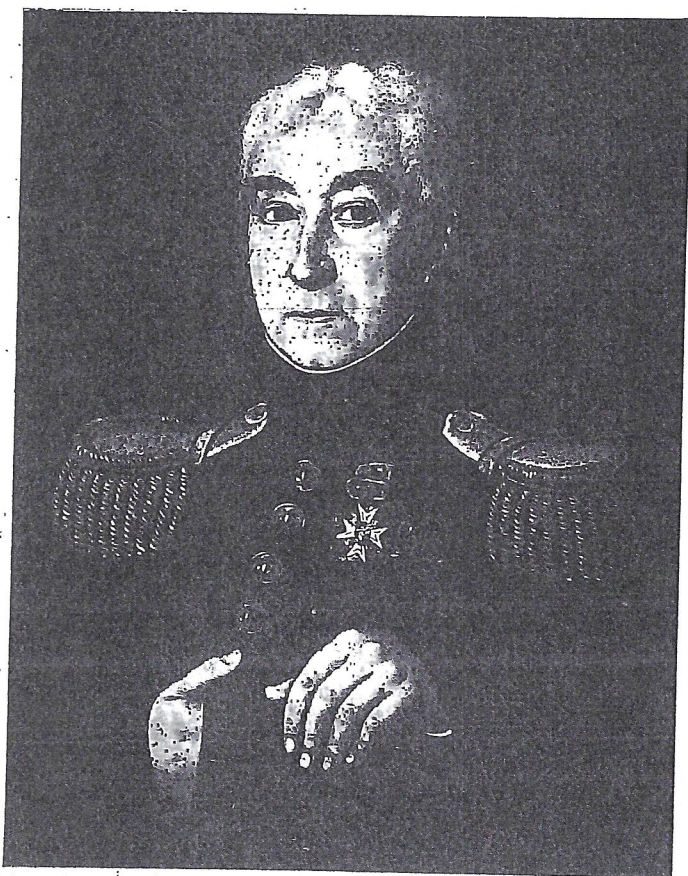
En 1664, le roi érigea le domaine de Saint-Pée en marquisat et le nouveau marquis reçut, tant pour ses héritiers que pour lui, la charge de gouverneur et lieutenant du roi à Bayonne, dans les pays des Lannes, Soule et Labourd. Son petit-fils Anne-Henri-Louis, né en 1742, alla à l'armée, fit la guerre de sept ans et devint successivement, colonel du Languedoc-infanterie, du régiment de Bourbon, maréchal de camp et chevalier de Saint-Louis. Lorsqu'arriva la Révolution, il était lieutenant-gouverneur de Bayonne.

Comme il devait s'y attendre, Saint-Pée fut arrêté comme suspect et emprisonné ; mais Pinet et Cavaignac, les représentants du peuple chargés d'organiser la défense contre les Espagnols, ayant besoin de quelqu'un connaissant parfaitement le pays, s'adressèrent à lui. Pendant plusieurs mois, le marquis parcourut la frontière avec les généraux de la République et fut pour eux un auxiliaire précieux.

Cela n'empêcha pas que, lorsqu'on n'eut plus besoin de ses services, on le mit en prison au château de Lourdes. S'il échappa au sort de beaucoup d'autres, c'est, paraît-il, parce

29

que des amis s'entremirent entre sa famille et les représentants du peuple qui n'auraient pas été incorruptibles. Le 9 Thermidor le trouva encore de ce monde, mais ce n'est que plus tard, le 23 Frimaire An III, qu'on le libéra en lui fixant comme résidence Duhort, dans les Landes, où il finit ses jours, le 14 Février 1798, d'une maladie contractée au cours de sa captivité.



Le Chevalier de Saint-Pée.

Sa femme, Sophie de Poudenx, avait été incarcérée jusqu'au 24 Fructidor An II. Elle survécut longtemps à son mari et mourut en 1832, à l'âge de 82 ans. Leurs deux filles épousèrent, l'une M. de Claye, l'autre M. de Pontacq et vendirent

30
—

leurs biens pour se fixer dans les Landes. La famille a donc entièrement disparu du Pays Basque.

On doit cependant faire mention de quelques-uns de ses autres membres dont les noms reviennent souvent dans l'histoire de la région. Le dernier lieutenant du roi à Bayonne avait eu quatre frères et trois sœurs. Un des frères, connu sous le nom de « chevalier de Saint-Pée » entra dans l'armée et arriva au grade de colonel du Génie. Il servit sous Napoléon et passa plusieurs années en Espagne où il avait été envoyé pour construire des routes. A son retour, il eut à fournir un projet pour la construction du pont de Bordeaux. Nommé gouverneur de Dax, il mourut dans cette ville en 1838.

Une de ses sœurs avait été filleule de la ville de Bayonne dont elle portait le nom et qui, en proposant son parrainage, avait voulu donner une preuve d'attachement au lieutenant du roi. Il y eut à cette occasion de grandes fêtes dont la relation a été conservée. Le Musée Basque possède le portrait offert au Corps de Ville par Bayonne de Caupenne d'Amou lorsqu'elle épousa, en 1773, Charles-Antoine de Piis (1).

Enfin, une nièce du marquis, nommée Corisande, épousa le baron de Garro dont il sera question dans un des chapitres suivants.

Il convient d'ajouter que si la branche des Saint-Pée est éteinte, celle des Caupenne d'Amou-Apremont-Echaz est encore représentée de nos jours par le marquis de Caupenne, ses deux fils, plusieurs petits-enfants et arrières petits-enfants (2).

*
**

Tous les biens qui avaient fait partie de la seigneurie de Saint-Pée, ont été acquis, en 1813, par M. Larre d'Arcangues. Ils se composaient du château et des terres l'entourant, de la moitié des revenus de quatre moulins et de diverses autres proprié-

(1) Voir Bulletin du Musée Basque, N° 1 - 1924 - p. 44. Léonce Goyetche : *Bayonne de Caupenne d'Amou*.

(2) Nous tenons les renseignements qui précèdent du Marquis de Caupenne lui-même qui voudra bien trouver ici l'expression de toute notre gratitude.

31
—

tés dont le domaine d'Urdains à Bassussarry. Certains ont été revendus, mais ceux de Saint-Pée sont restés dans la famille. M. Dop, arrière petit-fils de M. Larre en est le propriétaire actuel.



Bayonne de Caupenne d'Amou.

Le château avait été reconstruit après sa démolition en 1449. Il se composait d'un grand corps de logis rectangulaire des deux côtés duquel se trouvaient des constructions plus basses. Une tour ayant contenu un escalier tournant conduisait aux étages.

L'accès dans l'édifice se faisait par une porte encore en

32
—

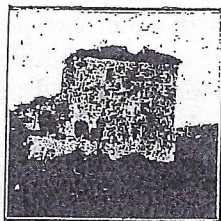
excellent état encadrée de belles pierres de taille à la mode navarraise sur laquelle était sculptée la devise « Bertitz eta on » qui signifie : « Courageux et bon ».

Des améliorations ont été certainement apportées dans la suite à ces dispositions car, malgré l'état actuel des bâtiments, on peut encore distinguer une cheminée de style Renaissance, plusieurs fenêtres à meneaux, quelques moulures ne remontant pas au delà du XVI^e siècle, deux portes avec un bel encadrement et enfin une voûte bien conservée.

Ces vestiges d'une architecture soignée et de pur style prouvent que, pendant les dernières années de son existence, le château de Saint-Pée fut une belle et luxueuse demeure.

Pendant les guerres de la Révolution avec l'Espagne, un corps de troupes Espagnoles pénétra en France par le col d'Ibardin pour rejoindre un autre détachement descendant du col d'Echalar et s'emparer du camp de Sare. En passant à Saint-Pée, les Espagnols pillèrent et saccagèrent le château, puis y mirent le feu. Il ne fut pas reconstruit.

Du long et brillant passé de la demeure d'une des familles les plus considérables du pays il ne reste plus que quelques ruines se profilant sur les verts pâturages de la vallée de la Nivelles et que les habitants désignent sous le nom de « château des sorcières », en souvenir sans doute des scènes dont il a été le témoin lors du séjour qu'y fit le Conseiller de Lancre.





III

CHATEAU D'ESPELETTE



34

Le château d'Espelette, situé sur une éminence, à l'écart du village, ne se présente pas tel qu'il était autrefois. Il fut démoli, tout au moins en partie, au XVII^e siècle, puis reconstruit peu de temps après; mais on ignore ses dispositions primitives et les changements qu'on y apporta dans la suite. Les aménagements réalisés beaucoup plus tard, pour y installer la mairie et les écoles, lui ont enlevé ce qui lui restait de son caractère primitif et en ont fait la construction sans élégance et on peut dire sans intérêt qui est parvenue jusqu'à nous.

Du reste il est peu probable qu'il ait jamais été un bel édifice. Simple maison forte à l'origine, c'était un ouvrage militaire où tout était sacrifié à la défense. Ses possesseurs n'avaient pas de raison de le transformer en une habitation plus élégante et plus confortable, car ils n'y résidaient pas d'une manière permanente. Ils passaient la plus grande partie de leur temps en Espagne où les retenaient leurs devoirs seigneuriaux, leurs intérêts et où ils se sont continués jusqu'à nos jours sous le nom de « Ezpeleta ». On peut encore voir à Pampelune leur ancien palais, bel édifice, qui donne une idée parfaitement exacte du type de l'habitation de ville de la noblesse navarraise.

Ils étaient loin cependant de se désintéresser de leurs biens



BULLETIN DU MUSÉE BASQUE



La Noblesse au Pays basque

UNE des caractéristiques du Pays Basque, sous l'ancien régime, a été son manque d'unité. Qu'il s'agisse d'histoire, d'architecture, d'organisation politique ou de tout autre domaine, les trois provinces basques françaises apparaissent comme autant de pays distincts, n'ayant pas plus de rapports les uns avec les autres qu'avec leurs voisins. Ces constatations s'appliquent aussi aux conditions sociales des habitants et plus particulièrement de la noblesse.

Dans le Pays Basque en effet, le régime féodal n'a pas existé ou du moins s'est transformé dès l'origine. C'est en Basse-Navarre que la constitution s'en rapprochait le plus tout en présentant avec lui de sensibles différences.

La noblesse était inhérente à la terre ; il y avait des biens nobles et des biens non-nobles ; les premiers seuls conféraient la noblesse à leurs possesseurs, quelle que fut leur origine. Encore, parmi ces derniers, existait-il trois catégories : les *chevaliers* qui étaient primitivement des guerriers combattant à cheval ; les *infançons* qui servaient à pied et les *écuyers*, gentilshommes sans fortune, à la solde d'un noble d'une des catégories précédentes. Au-dessus de ces titres se trouvait celui de *ricombre* qui désignait une dignité conférant à ceux qui en étaient investis certains honneurs et privilèges.

Tel était le régime général ; mais certaines terres, sans constituer un fief, avaient un caractère féodal. C'était le cas des vicomtés de Macaye et Baïgorry ainsi que des sept baronnies de Luxe, Ostabat, Lantabat, Gramont, Bergouey, Sorhapuru et Behorléguy. Du reste les différences dans les titres et les possessions n'en entraînaient aucune entre les personnes. Grands et petits

35

gentilshommes étaient tous égaux ; ils siégeaient à l'assemblée des Etats sans qu'il existât entre eux de préséance et l'ennoblissement personnel, si fréquent ailleurs, n'existait pas en Navarre.

La situation en Soule, tout en étant, dans les détails, assez différente de celle de la Basse-Navarre, avait cependant avec elle bien des points communs. Là aussi la terre conférait la noblesse et celle-ci présentait deux degrés parmi les gentilshommes. Il y avait les *cavers* correspondant aux chevaliers et les *domengers* équivalant aux infançons. Au-dessus était le titre de *potestat*. La potestaterie, bien qu'elle donnât certains avantages inconnus en Navarre, pouvait être assimilée à la ricombrie. Tous ces gentilshommes siégeaient aux Etats de Soule sans qu'il existât entre eux une différence quelconque.

La noblesse labourdine était soumise à un régime bien différent des précédents. Les terres et les hommes étaient libres ; mais les nobles n'avaient aucune part à l'administration du pays, qui incombait à une assemblée dont ils ne faisaient pas partie. C'étaient des Labourdins plus riches que les autres, mais ne jouissant d'aucun privilège. Ils étaient du reste peu nombreux. A la Révolution on ne comptait que vingt familles nobles dont onze d'ennoblissement récent. A eux tous, ils possédaient à peine le huitième des terres.

L'origine de ces organisations sociales dans les trois provinces basques ne saurait être précisée ; elle a été le résultat de causes diverses et de nombreuses modifications au cours des âges.

*
**

Dans les temps reculés du Moyen Age les nobles furent, comme partout ailleurs, des hommes rudes et violents qui l'emportaient sur les autres par la force physique et les qualités guerrières. Dans ce pays pauvre, reculé, loin des centres de civilisation, ils conservèrent ces caractères plus longtemps peut-être que dans d'autres régions. Le vol et le pillage étaient leur principal objectif ; ils mettaient leur épée et leur lance au service de qui les payait et ils ne se faisaient pas scrupule de quitter leur chef, à la

première occasion, pour se mettre au service de leur ennemi de la veille. L'histoire fournit souvent de ces exemples.

La conduite de ces féodaux ressemblait beaucoup à du brigandage et aucune autorité n'était assez puissante pour réprimer l'arbitraire. Il est hors de doute que ces abus ont largement contribué à établir la mauvaise réputation du Pays Basque au Moyen Age et que les gens du peuple n'étaient pas les seuls coupables ; on en a des preuves indiscutables. En plein XIII^e siècle, on ne se hasardait pas à y circuler sans les mesures de précaution les plus sévères. Dans son histoire de la Guienne, Mathieu Paris cite un exemple de cette insécurité, dans les termes suivants :

« Arnaud-Guilhem de Gramont, écrit-il, était un véritable
« bandit de grand chemin. Son château était une caverne de
« voleurs. Du haut de ses tours dominant le pays et notamment
« la route conduisant à Saint-Jacques-de-Compostelle, les pè-
« rins, les marchands, les gens du pays eux-mêmes ne pouvaient
« passer de ce côté sans être dépouillés et souvent égorgés par
« ces brigands de nuit. »

On sait d'une autre source, qu'en 1249, plusieurs gentilshommes, parmi lesquels ceux de Garro et de Sault, sont explicitement désignés, couraient à la tête de compagnies de routiers, vraies bandes de larrons et rançonnaient tout le pays. Le sénéchal anglais Guy-Ferrer dût prendre des mesures particulièrement sévères pour obtenir une sécurité toute relative. La création des baillis et d'un corps de police spécial appelé *Armandad* chargé de maintenir l'ordre, eurent surtout pour mission de mettre un frein aux abus de la noblesse.

*
**

Cependant, avec le temps, la situation s'améliora et diverses causes contribuèrent à modérer les mauvais instincts de ces gentilshommes qui semblaient ne vouloir connaître ni Dieu ni maître. La main ferme de Richard-Cœur-de-Lion et, après lui, des sénéchaux anglais ; l'autorité du Prince Noir et les dispositions prévues par lui pour régler les rapports entre Bayonnais et Labour-

37

dins, à la suite des troubles qui avaient désolé le Labourd, finirent par imposer une certaine discipline à cette noblesse turbulente.

Les Croisades, auxquelles prirent part beaucoup de nobles basques, eurent, pour eux, les mêmes conséquences que pour tous ceux qui en revinrent. La fréquentation de gens d'autres provinces et de régions inconnues, le séjour dans des pays étrangers si différents du leur ; le contact avec des civilisations raffinées ; le sentiment de solidarité ayant son origine dans des dangers communs eurent la plus heureuse influence sur la mentalité des croisés. Le Pays Basque lui-même retira de ces expéditions des avantages moraux incontestables et constatés dans tous les pays de la chrétienté.

Plus tard au XV^e et au XVI^e siècles, beaucoup quittèrent leur pays pour aller guerroyer au loin, en Italie, en Allemagne, dans les Flandres. Ils occupèrent diverses situations dans l'armée ou ailleurs ; plusieurs firent partie de la maison du roi de France.

38
— Une autre cause contribua à améliorer les mœurs. Lorsque le vicomte de Béarn devint roi de Navarre, les gentilshommes dépendant de ce nouveau suzerain, cherchèrent naturellement ses faveurs et la cour de Pau fut, pour eux, un puissant centre d'attraction. Il s'y forma, sous Henri d'Albret, une société nouvelle, choisie et policée où la sœur de François I^{er}, Marguerite de Valois, arrivant de la cour de France, apporta des habitudes d'élégance et de courtoisie inconnues jusqu'alors.

Par suite de ces diverses circonstances, la société se transforma et s'affina de telle sorte que lorsque Richelieu eut achevé l'unité politique de la France, l'unité morale des provinces basques était un fait accompli. Les seigneurs de ce pays étaient préparés à sacrifier leur indépendance aux avantages de positions honorifiques et briguèrent des emplois qui leur donnèrent quelques avantages matériels ou des titres nobiliaires en même temps qu'une autorité qu'ils tenaient du souverain. Ils remplirent les fonctions de bailli, capitaine-châtelain, gouverneur militaire, procureur du roi, membre du Parlement, etc..., mais ils n'abdiquèrent rien de

leurs prétentions et de leurs privilèges qui ne disparurent qu'à la grande tourmente de 1789.

*
**

Malgré ces emplois occupés par certains de ses membres, on peut dire que la noblesse basque a toujours été une petite noblesse. Très rares ont été les gentilshommes parvenus à une situation de premier plan, soit à la cour, soit ailleurs. Le plus souvent ils éprouvaient de grandes difficultés à tenir un rang honorable. Le pays était pauvre, le numéraire fort rare, les revenus, déjà modiques, ne rentraient pas facilement, ainsi qu'il résulte d'archives familiales et de pièces de procédure.

Du reste on peut encore constater de nos jours que les habitations elles-mêmes n'avaient rien de somptueux. Les châteaux de la période féodale étaient des ouvrages fortifiés dont il reste encore quelques ruines, dans lesquels tout était sacrifié à la défense, tels que ceux d'Ayherre, de Laxague et d'Ahaxe et qui devaient être de sombres résidences. Postérieurement à cette époque, on trouve soit des maisons fortes comme à Saint-Pée, Echauz et Apat, soit de simples maisons sans caractère comme les châteaux de Macaye, Méharin et Charrite. On ne peut citer, dans tout le pays, que deux habitations de style, celles de Maytie à Mauléon et de Troisvilles. Toutes deux datent du XVII^e siècle seulement.

A cette époque la noblesse était déjà bien réduite. Beaucoup de gentilshommes quittaient le pays pour aller chercher au loin des situations et des ressources que ne pouvait leur fournir une région très peu fortunée. Et c'est pourquoi très rares sont, de nos jours, les anciennes maisons nobles habitées depuis longtemps par la même famille ; très rares aussi sont les anciennes familles nobles encore représentées dans notre Pays Basque.

J. NOGARET.

Arrout, Septembre 1932.

39

1111

